



...Lettre ouverte...

Mais où est donc passé Guillaume PEPY ?

Monsieur le Président,

Par la présente, la Fédération CGT des Cheminots souhaite s'enquérir de la situation de la gouvernance à la SNCF et par la même, vous informer qu'un conflit social significatif sévit au sein de l'entreprise depuis le 12 octobre dernier.

Votre silence assourdissant, alors que vous nous avez habitués par le passé à plus d'interventionnisme notamment dans la sphère médiatique en période de grève, soulève de légitimes interrogations quant à votre réelle volonté à être l'homme du dialogue social tant prôné par ailleurs.

Cette attitude m'apparaît non conforme à celle qui devrait animer un dirigeant d'une grande entreprise publique de Service Public comme la SNCF, singulièrement en période de conflictualité sociale.

Si le projet de loi portant réforme des retraites motive pour une part la mobilisation des cheminots et leur engagement par la grève, il ne vous aura pas échappé que le préavis national de grève couvrant ce mouvement, déposé le 06 octobre dernier par les fédérations syndicales CGT, UNSA, SUD-Rail et CFDT, comporte quatre autres sujets d'égale importance au regard des inquiétudes et des exigences qu'expriment dans la durée les cheminots.

Nous sommes donc bien, à l'heure actuelle, dans le cadre d'un conflit social où la responsabilité de la Direction SNCF est aussi engagée.

Or, c'est la posture affichée par le Gouvernement et le Chef de l'État que semble adopter la Direction de la SNCF alliant surdité, désinvolture et intimidation et cela, au mépris de l'accord d'entreprise du 28 octobre 2004 sur « *la prévention des conflits et l'amélioration du dialogue social* », qui vous engage à maintenir un dialogue sérieux, permanent et régulier permettant de chercher les voies de l'issue d'un conflit.

Comme ce n'est pas la première fois que vous ne respectez pas certaines dispositions de cet accord, doit-on considérer que vous le dénoncez ? Cette question est d'autant plus légitime quand on sait que vous avez donné des directives pour qu'il n'y ait aucune discussion aux plans local et régional !!! Cela en dit long sur l'état d'esprit qui vous anime !

Au risque de charger « la barque », que constate t-on aujourd'hui dans la communication de l'entreprise ?

Des chiffres de grévistes contestés, un plan de transport non conforme à la réalité et maintenant, des menaces à peine voilées vis-à-vis des cheminots qui seraient, je cite « *impliqués dans la perturbation des circulations* ».

Au bout de 10 jours de grève, les cheminots attendent mieux de leur Direction que d'être stigmatisés dans un communiqué de presse ou de recevoir des demandes d'explications préalables à des procédures disciplinaires !

J'y vois là cependant une marque de fabrique qui est de plus en plus prégnante dans les relations sociales.

La situation conflictuelle que nous vivons, appelle, Monsieur le Président, au dialogue, non pas dans le cadre de « réunions paritaires pour préparer les rendez-vous en cours », comme l'écrivait le DRH le 18 octobre dernier, c'est-à-dire ficelées, verrouillées à l'avance, mais bien plus sur l'ouverture de véritables et sérieuses négociations dignes d'une grande entreprise publique !

En procédant ainsi, vous donnez, une fois de plus, raison à la CGT sur le décalage qui existe entre vos déclarations emphatiques sur le dialogue social et l'amère réalité qui s'impose aux yeux de tous.

De ce point de vue, j'attire votre attention que nous remontent, notamment des régions, des témoignages de désarroi, de colère rentrée, de désaccords de plus en plus assumés de la part du management, quant à vos choix stratégiques et aux politiques managériales que vous leur imposez de conduire à grands coups de formules rodées dans des cabinets de conseils privés que vous affectionnez.

Votre mutisme, au-delà des décisions que le Gouvernement serait à même de prendre sur son projet de réforme encore en débat au Sénat, renforce la détermination des cheminots et fait porter sur la Direction de l'entreprise une responsabilité partagée quant à la durée et la fermeté du conflit.

Vous l'aurez compris, la Fédération CGT des Cheminots fait appel à l'intelligence et à la raison pour que s'ouvrent, sans attendre, de véritables négociations sur l'emploi, le Fret, les salaires, les conditions de travail et plus largement sur l'avenir du Service Public SNCF. Cela est d'autant plus impératif comme le reconnaissent toutes les fédérations syndicales, que les politiques poursuivies à la SNCF affectent l'organisation de la production, affaiblissent la qualité de service et dégradent les conditions de vie et de travail des cheminots.

De plus, et vous ne l'ignorez pas, ces orientations sont intrinsèquement liées à l'avenir du régime spécial de retraite de la SNCF, qui subit les conséquences des suppressions d'emplois et d'une politique salariale d'austérité privilégiant la rémunération individualisée non contributrice à la protection sociale.

De ce point de vue, nous ne trouvons pas trace de réponse à notre courrier du 23 septembre à votre attention, concernant la politique salariale à la SNCF et la situation des cheminots ex-apprentis ou ex-élèves.

Enfin, nous ne sommes pas dupes et condamnons de nouveau votre stratégie de lobbying visant à désengager l'entreprise du taux de cotisation patronale T2.

Cette cotisation fait partie intégrante du salaire socialisé des cheminots et finance intégralement les droits spécifiques du régime spécial SNCF.

Par conséquent, tout transfert de ce dispositif, issu de l'article 30 du cahier des charges État-SNCF de 1983 reconduisant le mécanisme financier mis en œuvre en 1971 en application du règlement européen de 1969 et repris dans le décret du 28 juin 2007, constituerait une attaque sans précédent contre les droits des cheminots. Pour la Fédération CGT des Cheminots, il en est hors de question et soyez assuré que l'on ne laissera pas faire.

Espérant que vous prendrez la mesure du contexte dans lequel nous nous situons et des obligations qui vous incombent, la Fédération CGT des Cheminots reste disposée à engager de véritables négociations permettant de répondre aux légitimes revendications des cheminots. Quel que soit le cas de figure, la Fédération CGT des Cheminots continuera de prendre toutes ses responsabilités.

Dans l'attente de vous retrouver au moins sur les voies du dialogue social, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments respectueux.



Didier LE RESTE
Secrétaire Général